

Sauter

AVEC VOUS, POUR DE BON !

LIVRET GARANTIES



1 - OBJET ET CHAMP D'APPLICATION

La présente garantie commerciale est consentie par LEROY MERLIN France et mise en œuvre par SCSA réseau SAUTER, Société par Actions Simplifiée au capital de 130 000 000 euros.

Siège social : 44 boulevard des Etats Unis, 85000 La Roche sur Yon, France.

Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de La Roche sur Yon sous le n° 538 485 384.

Renseignements et contact commercial : +33 (0)2 51 44 34 34.

SAV (service après-vente) : sauterservice@groupe-atlantic.com

Domaine d'application : France métropolitaine (Corse comprise), pour les produits SAUTER vendus à des consommateurs par LEROY MERLIN FRANCE (Radiateurs électriques, sèche-serviettes électriques et eau chaude, chauffe-eau électriques, chauffe-eau thermodynamiques, VMC et PAC AIR AIR).

2 - ÉTAPE 1 : CONTACTEZ SAUTER SERVICES

Pour toute panne ou demande d'assistance, contactez Sauter Services, muni de la preuve d'achat (facture d'achat), la référence et le numéro de série du produit, ainsi que toute documentation utile :

Téléphone : 09.77.42.42.42

Horaires : du lundi au vendredi, 08h00–12h30 et 13h30–18h00

SAV : sauterservice@groupe-atlantic.com

3 - ÉTAPE 2 : DIAGNOSTIC

SAUTER Services réalisera un premier diagnostic avec vous, par téléphone, afin de déterminer si le produit est réparable ou non, et si les conditions de garanties sont réunies.

4 - ÉTAPE 3 : SOLUTIONS APPORTÉES PAR SAUTER SERVICES

Au terme du diagnostic :

4.1 - Si SAUTER Services conclut que le produit est réparable :

- Si vous pouvez remplacer les pièces vous-même : les pièces seront envoyées à votre domicile sous 48 heures ouvrées, accompagnées d'un coupon retour prépayé pour le retour des pièces défectueuses à SAUTER.
- Si vous ne pouvez pas remplacer les pièces vous-même : la réparation à domicile est prise en charge par SAUTER par l'intermédiaire de notre service constructeur ou d'un partenaire agréé le cas échéant, dans un délai d'environ 8 jours ouvrés (sauf pour les VMC et les pompes à chaleur AIR AIR).
La réparation à domicile ne comprend pas le remplacement du produit complet si celui-ci est non réparable.

4.2 Si SAUTER Services conclut que le produit n'est pas réparable :

Vous pourrez, en accord avec SAUTER Services, rapporter le produit en magasin. Une fois que SAUTER Services aura vérifié que le produit a été correctement installé et que son utilisation était conforme (cf. § 5 – Exclusions de la garantie commerciale), SAUTER Services procédera, en accord avec vous, au remboursement ou à l'échange du produit.

5 - EXCLUSIONS DE LA GARANTIE COMMERCIALE

La garantie ne couvre pas :

- Les dommages résultant d'une mauvaise installation ou d'une utilisation non conforme aux instructions,
- Les dommages causés par un accident, une catastrophe naturelle, ou une intervention non autorisée,
- Les dommages liés à l'environnement ou à l'entretien inapproprié,
- Les pièces d'usure normale sauf mention spécifique.

6 - DURÉE DE LA GARANTIE COMMERCIALE

La garantie commerciale est consentie pour les durées suivantes, selon les produits, à compter de la date de délivrance du produit au consommateur.



RADIATEUR / RAYONNANT		PIÈCES		RÉPARATION À DOMICILE
Avant le 01/07/2026		2 ans		2 ans
Après le 01/07/2026		3 ans		3 ans
SÈCHE-SERVIETTES ÉLECTRIQUE		PIÈCES		RÉPARATION À DOMICILE
Avant le 01/07/2026		2 ans		2 ans
Après le 01/07/2026		3 ans		3 ans
SÈCHE-SERVIETTES EAU CHAUDE		CADRE	PIÈCES	RÉPARATION À DOMICILE
Avant le 01/07/2026		5 ans	2 ans	2 ans
Après le 01/07/2026		5 ans	3 ans	3 ans



CHAUFFE-EAU	CUVE	PIÈCES	PAC	RÉPARATION À DOMICILE
Classique 75L > 300L (<i>Phazy – Cangar</i>)	5 ans	5 ans	-	2 ans
Classique (<i>Bajawa</i>)	5 ans	3 ans	-	2 ans
Appoint (<i>Liquine</i>)	2 ans	2 ans	-	2 ans
Plat (<i>Toyako – Guelma</i>)	5 ans	2 ans	-	2 ans
Thermodynamique (<i>Takhini – Saturnia</i>)	5 ans	5 ans	5 ans	2 ans



VENTILATION		PIÈCES	RÉPARATION À DOMICILE
Extracteur (<i>Zemu</i>)		2 ans	-
Simple et double flux (<i>Agalina – Gauli – Medven – Gerner – Panega</i>)		3 ans	-
	PIÈCES	COMPRESSEUR	RÉPARATION À DOMICILE
PAC Air / Air	2 ans	2 ans	Mise en service constructeur



7 - GARANTIES LÉGALES

Indépendamment de la présente garantie commerciale, le consommateur bénéficie de la garantie légale de conformité prévue aux articles L.217-3 et suivants du Code de la consommation, à la charge du vendeur du produit, ainsi que de la garantie relative aux vices cachés dans les conditions prévues aux articles 1641 à 1649 du Code civil.

Au titre de la garantie légale de conformité, le consommateur dispose d'un délai de deux ans à compter de la délivrance du produit pour agir. Il peut choisir entre la réparation et le remplacement du bien dans les conditions prévues par la loi. Il peut également mettre en œuvre la garantie des vices cachés et choisir entre la résolution de la vente ou une réduction du prix.

8 - RÉCLAMATIONS ET SERVICE CONSOMMATEUR

Pour toute réclamation relative à la mise en œuvre de la garantie, contacter SAUTER Services :

- Téléphone : 09 77 42 42 42
- Email : sauterservice@groupe-atlantic.com
- Adresse postale :

SCGA - réseau SAUTER
Service Consommateurs (SAUTER Services)
Rue Monge
85000 La Roche-sur-Yon

